



Trésorerie Générale, Case SUD Trésor, 22 rue de l'A. Courbet, 80026 AMIENS CEDEX,  
Tèl : 03.22.71.42.76, e-mail : sudtresor.080@dgfip.finances.gouv.fr  
MEMBRE DE SOLIDAIRES FINANCES  
ADHERENT A L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES  
MEMBRE DE L'UNION DES PERSONNELS DES FINANCES EN EUROPE (U.F.E.)

=====

Amiens, le 10 mars 2009

## BREVES de CTPD du 09 mars 2009

### Bilan 2008 et Budget prévisionnel 2009

Tous les crédits reçus pour 2008 ont été utilisés. Cela ne nous étonne pas puisque nous sommes dans une période de restriction budgétaire !

D'ailleurs, **pour 2009, les prévisions sont en diminution de 2.28 % par rapport à 2008.**

***Il faudra encore faire des économies !!***

Nouveauté cette année, le budget départemental nous a été présenté sur 3 colonnes :

« **Gestion Fiscale** »

« **Gestion Publique** »

« **DRFP** »

la dernière colonne : « DRFP » étant la somme des 2 premières.

Pour le moment nous ne nous sommes prononcés que sur les crédits « Gestion Publique », la DLU n'étant pas encore effective au 09 mars 2009.

Nous sommes revenus, comme à chaque CTP, sur le **budget nettoyage qui à nos yeux est très largement insuffisant**. Il nous a été répondu que s'agissant d'un marché national (marché qui arrive bientôt à son terme), il n'y a pas de marge de manœuvre, hormis des interventions au cas par cas, hors marché, pour un nettoyage ponctuel.

Le président du CTP a souligné **le coût important des communications** vers les téléphones portables. Nous avons répondu que de plus en plus souvent les contribuables et même les ordonnateurs donnaient un numéro de portable plutôt qu'un numéro de téléphone fixe.

Un plan de **renouvellement des photocopieurs dans les trésoreries** est inscrit au budget 2009.

Il devrait dans un premier temps concerner la moitié des trésoreries.

Ces photocopieurs servent à la fois de photocopieur, scanner et imprimante.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

81 % de l'effectif du département a reçu une formation en 2008.

28 agents n'ont bénéficié d'aucune action de formation depuis 3 ans, soit 4.9% de l'effectif.

Le président du CTP a souligné et salué l'implication personnelle des formateurs occasionnels.

Il est également conscient des difficultés rencontrées par l'e-formation.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Jours comptables ou pas en 2009 ??** La direction n'a toujours pas, à ce jour, de réponse à nous apporter !!
- **Direction Locale Unique**, une réunion nationale se tiendra le 8 avril 2009. La création de la DLU dans la Somme devrait voir le jour dans un avenir proche sans précision de date. Plusieurs réunions d'information aux agents auront lieu avant la mi-juin.
- Intervention d'une collègue des impôts au sujet de la **restauration sur le site « Pierre Rollin »** Avec l'arrivée d'ici à 2010 d'environ 60 à 80 agents sur ce site, une demande de participation à des travaux d'agrandissement du restaurant administratif est faite au président du CTP. Ce dernier s'engage à étudier les propositions déposées.
- Interpellés par des adhérents à propos des modalités d'organisation du **plan de congés 2009**, nous avons demandé un complément d'informations. La direction a précisé que la possibilité d'ajustements éventuels, permet à chacun une certaine souplesse sous le contrôle du chef de service, même si ce plan a été communiqué au service RH. Le TPG a rappelé que la règle des 50% de présents n'est pas impérative. **L'important c'est qu'il y ait continuité du service.**
- **Veille sociale**, le président du CTP n'est pas favorable à la forme actuelle de cette veille. Nous lui rappelons que c'est un de ces prédécesseurs qui en est à l'initiative sur demande de la direction nationale. Nous ne sommes pas opposés à un changement de forme de cette veille mais nous resterons vigilants sur le fonds des problèmes que peuvent rencontrer nos collègues.
- A la question posée au président du CTP sur le changement concernant l'installation de la **correspondante sociale**, ce dernier nous a affirmé qu'il mettrait tout en œuvre pour conserver le caractère de confidentialité de l'action de la correspondante. Affaire à suivre de près !

### BULLETTIN D'ADHESION

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

GRADE \_\_\_\_\_

Déclare vouloir adhérer à SUD TRESOR

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

(signature)

66% du montant de la cotisation est déductible de votre impôt sur le revenu.

<http://www.bercy.cp/Syndicats/080/SU/index.htm>